



**Commune de  
BERNEVILLE**

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'ARRAS  
Canton d'Avesnes-le-Comte

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020**

**Nombre**

De conseillers  
en exercice : 11  
De présents : 11  
De votants : 11

L'an deux mil vingt, le quinze septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni dans la salle des fêtes, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien BELLENGIER, Maire.

Etaient présents : M. BELLENGIER Julien, Maire, ALLEGRO Jean-François, BOUY Fabrice, DUBOIS Gaëlle, BUQUET Christian, DUBRULLE Perrine, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PAYEN Odile, PIGACHE Romuald, SZYMANEK Sandra,

Secrétaire : Mme Odile PAYEN

**2020/41**

**OBJET :**  
**Appel d'offre feux  
pédagogiques**

Le Maire rappelle que la commission cadre de vie a proposé, dans un objectif de sécurisation des déplacements routiers et de traversée piétonne, d'installer des feux pédagogiques/comportementaux rue d'Arras, en face du Stade.

Le Maire précise que malgré plusieurs demandes de devis, seule une entreprise a répondu. Or, le matériel proposé et les conditions financières n'apparaissent pas suffisants au regard des attentes de la commune.

Le Maire précise que deux nouvelles entreprises seront consultés la semaine prochaine. Il propose néanmoins au conseil municipal de l'autoriser, en cas de besoin, à lancer une consultation par Appel d'Offre pour l'installation de feux pédagogiques.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le **16 septembre 2020** et que la convocation du Conseil avait été faite le **8 septembre 2020**

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à lancer une consultation par Appel d'Offre pour l'installation de feux pédagogiques.

Ainsi fait et délibéré, les jour, et an susdits.



Pour extrait conforme,  
Le Maire de BERNEVILLE